

## **PACTE VERT DU CRBM** **pour l'ensemble du personnel présent et à venir**

Afin de réduire l'empreinte carbone liée à mon activité professionnelle, je m'engage à respecter le pacte vert du CRBM, en prêtant attention aux bonnes pratiques énumérées ci-dessous, et je m'engage à les faire respecter par le personnel dont j'ai la responsabilité afin de limiter le gaspillage et en favorisant le recyclage.

### **1- Gestion des déchets :**

-Je m'engage à respecter les règles établies en matière de gestion des déchets et de tri sélectif, expliquées sur les plaquettes affichées dans les espaces de travail.

-J'utilise la verrerie au lieu de consommables en plastique à chaque fois que j'en ai la possibilité, sans nuire à la qualité de ma démarche expérimentale, en particulier pour les tubes de cultures bactériennes ou de levures, que je dispose dans les bacs de collecte de la verrerie après usage.

-Je réutilise le plastique -pipettes, tubes, plaques- à chaque fois que je le peux, en les lavant et les assignant aux mêmes usages.

-J'utilise la vaisselle mise à disposition pour les événements sociaux pour supprimer les déchets en plastiques.

### **2- Gestion de l'énergie et de l'eau :**

-Je m'assure que tous les postes électriques non essentiels du laboratoire (ex: bain marie, hottes de cultures etc.) soient éteints la nuit (utilisation de prises programmables ou vérification manuelle).

-Dans le bureau, je m'assure à mon départ que les ordinateurs soient éteints la nuit, de même que le chauffage ou l'air conditionné, et je m'assure que la lumière est éteinte dans les parties communes (salles de réunion, toilettes etc.).

-J'utilise l'eau osmosée à bon escient.

-Je limite mes impressions sur papier, recto-verso N&B en priorité.

-J'alerte rapidement si des dysfonctionnements sont constatés (fuite d'eau etc...).

-Je gère correctement le stockage de mes échantillons dans les congélateurs énergivores.

### **3- Gestion informatique :**

-Je m'assure de limiter mon stockage numérique en vidant ma poubelle de courrier régulièrement et en sélectionnant les données qui doivent être archivées.

-Je place mes sites web préférés en bookmark.

#### **4- Mobilité :**

-Je favorise la visio-conférence lorsque ma présence physique n'est pas strictement nécessaire.

-Je limite ma participation aux conférences qui nécessitent des déplacements en vols long-courrier.

-Chaque fois que je me déplace pour raisons professionnelles, au moment de créer la mission, je m'engage à remplir le tableau de calcul d'empreinte carbone.

-Je ne voyage qu'en train lorsque cette alternative me permet de rejoindre raisonnablement ma destination.

-Je propose à mes invités le train comme moyen prioritaire de déplacement.

-Je privilégie le vélo pour mes déplacements professionnels locaux entre instituts ou à l'université.

#### **5- Mes achats :**

Je favorise les achats éco-responsables:

-Je choisis en priorité des fournisseurs respectueux de l'environnement (ex. méthodes de conditionnements) lorsque l'offre le permet.

-Je favorise les équipements à basse consommation énergétique.

Fait à Montpellier en deux exemplaires,

Nom

Date

Signature

Claude Prigent, Directeur CRBM

